



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

DOSSIER NUMÉRO AGBY-227093  
MINUTE NUMÉRO 16679

## DESCRIPTION TECHNIQUE

**Lots 4 717 033, 4 717 040, 4 717 199,  
4 717 207, 4 717 208 et 4 717 209  
Cadastre du Québec**

**OBJET : ACQUISITION  
(LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES)**

Requérant : "VILLE DE BEAUHARNOIS"

**1) Les lots 4 717 033 et 4 717 040**  
Propriétaire actuel : Monsieur Laurent LEDUC  
Inscr. no 130 332

**1a) Le lot 4 717 033**

Le lot QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE TRENTE-TROIS (Lot 4 717 033), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, mesurant huit mètres et quatre-vingt-un centièmes (8,81 m) dans sa limite Nord-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 717 031 (rue Dagenais), onze mètres et soixante-dix-sept centièmes (11,77 m) le long d'une courbe de six mètres et dix centièmes (6,10 m) de rayon dans sa limite Sud, borné le long de cette limite par le lot 4 715 114, huit mètres et soixante-quatorze centièmes (8,74 m) dans sa limite Nord-Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 717 040 (rue Dunant).

Contenant en superficie dix-sept mètres carrés et deux dixièmes (17,2 m<sup>2</sup>).

**1b) Le lot 4 717 040**

Le lot QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE QUARANTE (Lot 4 717 040), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, mesurant seize mètres et soixante-sept centièmes (16,67 m) dans sa limite Nord-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 717 234 (rue Dunant), trois mètres et cinquante et un centièmes (3,51 m) le long d'une courbe de quatre-vingt-treize mètres et quatre-vingt-huit centièmes (93,88 m) de rayon dans une première limite Sud-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 715 179; soixante-quatre mètres et cinq centièmes (64,05 m) dans une deuxième limite Sud-Est, borné le long de cette limite par les lots 4 715 179, 4 715 178 et 4 715 124; vingt-neuf mètres et quatre-vingt-un centièmes (29,81 m) dans une troisième et dernière limite Sud-Est, borné le long de cette limite par les lots 4 717 031 (rue Dagenais) et 4 717 033; vingt-six mètres et treize centièmes (26,13 m) le long d'une courbe de soixante-dix-huit mètres et soixante-quatre centièmes (78,64 m) de rayon dans sa limite Est, borné le long de cette limite par le lot 4 715 114; dix-neuf mètres et quatorze centièmes (19,14 m) dans sa limite Sud-Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 717 038 (rue Dunant), dix-neuf mètres et quatre-vingt-trois centièmes (19,83 m) le long d'une courbe de quatre-vingt-treize mètres et quatre-vingt-huit centièmes (93,88 m) de rayon dans sa limite Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 715 120; quatre-vingt-treize mètres et cinquante-huit centièmes (93,58 m) dans une première limite Nord-Ouest, borné le long de cette limite par les lots 4 715 120, 4 715 121, 4 715 122 et 4 715 123; huit mètres et soixante-quinze centièmes (8,75 m) le long d'une courbe de soixante-dix-huit mètres et soixante-trois centièmes (78,63 m) de rayon dans une deuxième et dernière limite Nord-Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 715 123.

Contenant en superficie mille huit cent quarante-sept mètres carrés et neuf dixièmes (1 847,9 m<sup>2</sup>).

Ces lots sont montrés sur le feuillet 1/3 du plan accompagnant la présente description technique.

**2) Le lot 4 717 199**  
Propriétaire actuel : Monsieur Arthur MURPHY  
Inscr. nos 133 281 & 159 739

Le lot QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (Lot 4 717 199), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, mesurant quarante-trois mètres et vingt et un centièmes (43,21 m) dans une première limite Nord, borné le long de cette limite par le lot 4 716 284; douze mètres et cinquante centièmes (12,50 m) dans une première limite Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 972 (rue Lucienne-Charette); quatre-vingt-deux mètres et trente centièmes (82,30 m) dans une deuxième limite Nord, borné le long de cette limite par le lot 4 716 972 (rue Lucienne-Charette); quatorze mètres et quatre-vingt-deux centièmes (14,82 m) dans une première limite Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 716 972 (rue Lucienne-Charette); vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes (24,38 m) dans une troisième limite Nord, borné le long de cette limite par le lot 4 716 312; dix-neuf mètres et soixante-douze centièmes (19,72 m) dans une deuxième limite Est, borné le long de cette limite par le lot 4 717 200 (rue Lucienne-Charette); cent trente-huit mètres et sept centièmes (138,07 m) dans une première limite Sud, borné le long de cette limite par les lots 4 716 314, 4 717 228, 4 716 311, 4 717 227, 4 716 309, 4 716 289, 4 716 287 et 4 716 286; neuf mètres et cinquante-huit centièmes (9,58 m) le long d'une courbe de six mètres et dix centièmes (6,10 m) de rayon dans sa limite Sud-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 286; quarante-huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (48,77 m) dans une troisième limite Est, borné le long de cette limite par les lots 4 716 286 et 4 716 106; neuf mètres et cinquante-huit centièmes (9,58 m) le long d'une courbe de six mètres et dix centièmes (6,10 m) de rayon dans sa limite Nord-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 106; cent trente-huit mètres et six centièmes (138,06 m) dans une quatrième et dernière limite Nord, borné le long de cette limite par les lots 4 716 106, 4 716 109, 4 716 111, 4 716 114 et 4 716 313; vingt mètres et douze centièmes (20,12 m) dans une quatrième et dernière limite Est, borné le long de cette limite par le lot 5 251 655; cent trente-huit mètres et six centièmes (138,06 m) dans une deuxième et dernière limite

Sud, borné le long de cette limite par les lots 4 716 117, 4 716 971 (rue des Bateliers), 4 716 115, 4 716 113, 4 716 110 et 4 716 108; quarante et un mètres et vingt centièmes (41,20 m) le long d'une courbe de vingt-six mètres et vingt-deux centièmes (26,22 m) de rayon dans sa limite Sud-Ouest, borné le long de cette limite par les lots 4 716 108, 4 716 105 et 4 716 104; quarante-huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (48,77 m) dans une deuxième et dernière limite Ouest, borné le long de cette limite par les lots 4 716 104 et 4 716 278; vingt-huit mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (28,98 m) le long d'une courbe de vingt-six mètres et vingt et un centièmes (26,21 m) de rayon, borné le long de cette limite par les lots 4 716 278 et 4 716 277.

Contenant en superficie six mille cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et trois dixièmes (6 194,3 m<sup>2</sup>).

Ce lot est montré sur le feuillet 2/3 du plan accompagnant la présente description technique.

**3) Les lots 4 717 207, 4 717 208 et 4 717 209**  
 Propriétaire actuel : Blaise André PILON  
 Inscr. no 72 453

**3a) Le lot 4 717 207**

Le lot QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE DEUX CENT SEPT (Lot 4 717 207), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, mesurant onze mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (11,97 m) le long d'une courbe de sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) de rayon dans sa limite Nord, borné le long de cette limite par le lot 4 715 075; sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) dans sa limite Sud-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 952 (rue Jean-Roy), sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) dans sa limite Sud-Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 716 947 (3<sup>e</sup> avenue).

Contenant en superficie douze mètres carrés et quatre dixièmes (12,4 m<sup>2</sup>).

**3b) Le lot 4 717 208**

Le lot QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE DEUX CENT HUIT (Lot 4 717 208), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, mesurant sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) dans sa limite Nord-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 947 (3<sup>e</sup> avenue), sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) dans sa limite Sud-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 952 (rue Jean-Roy), onze mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (11,97 m) le long d'une courbe de sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) de rayon dans la limite Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 715 053.

Contenant en superficie douze mètres carrés et quatre dixièmes (12,4 m<sup>2</sup>).

**3c) Le lot 4 717 209**

Le lot QUATRE MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE DEUX CENT NEUF (Lot 4 717 209), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, mesurant six mètres et huit centièmes (6,08 m) dans sa limite Nord-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 948 (4<sup>e</sup> avenue), six mètres et huit centièmes (6,08 m) dans sa limite Sud-Est, borné le long de cette limite par le lot 4 716 952 (rue Jean-Roy), neuf mètres et cinquante-sept centièmes (9,57 m) le long d'une courbe de six mètres et dix centièmes (6,10 m) de rayon dans la limite Ouest, borné le long de cette limite par le lot 4 715 097.

Contenant en superficie sept mètres carrés et neuf dixièmes (7,9 m<sup>2</sup>).

Ces lots sont montrés sur le feuillet 3/3 du plan accompagnant la présente description technique.

**SYSTÈME DE MESURE :**

- Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).

**PRÉPARÉE À SAINT-CÉSAIRE, LE  
27 SEPTEMBRE 2022, SOUS LE NUMÉRO 16679 DE MES  
MINUTES, DOSSIER NUMÉRO AGBY-227093.**



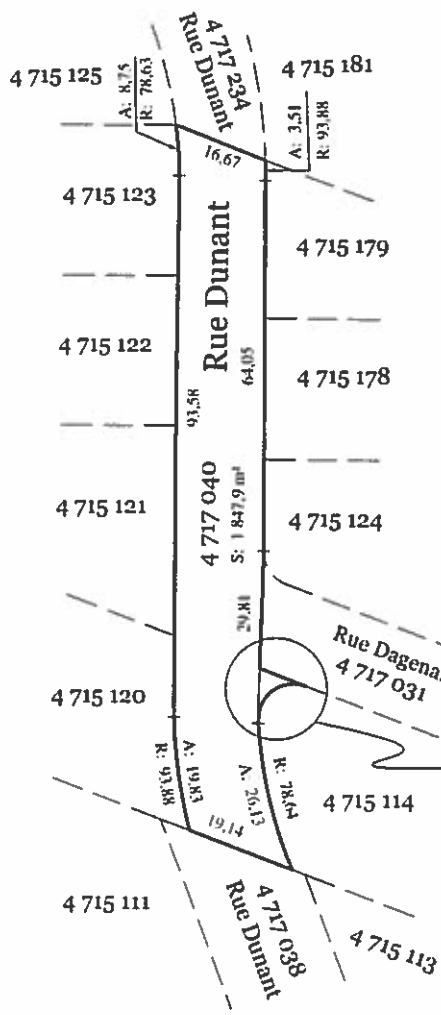
**Daniel JODOIN  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

**DJ/rl**

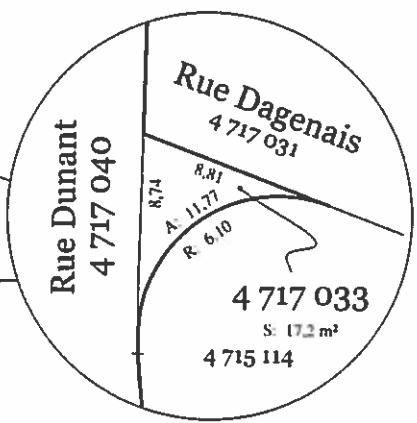
**VRAIE COPIE CONFORME**

**ÉMISE LE** \_\_\_\_\_

**PAR :** \_\_\_\_\_



Agrandissement  
ÉCHELLE: 1:250



Propriétaire actuel :  
Monsieur Laurent LEDUC  
Inscr. no 130 332

REQUÉRANT :  
"VILLE DE BEAUHARNOIS"

FIN: ACQUISITION

ÉCHELLE: 1:1000

Notes : - Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).  
- Ce plan, et le rapport qui l'accompagne le cas échéant, font partie intégrante de la présente description technique et ne peuvent être utilisés ou invoqués à d'autres fins sans l'autorisation écrite de son auteur.  
- Toute reproduction de ce plan et / ou rapport est interdite en vertu des dispositions de la loi sur les droits d'auteur.

1  
3

Plan accompagnant une  
**DESCRIPTION TECHNIQUE**

**CIVITAS**  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC.  
Numéro sans frais  
1-888-399-6767

Lot (s) : 4 717 033 et 4 717 040

Cadastre du Québec

Circonscription foncière : Beauharnois

Municipalité : Ville de Beauharnois

MINUTE : 16679      DOSSIER : AGBY-227093

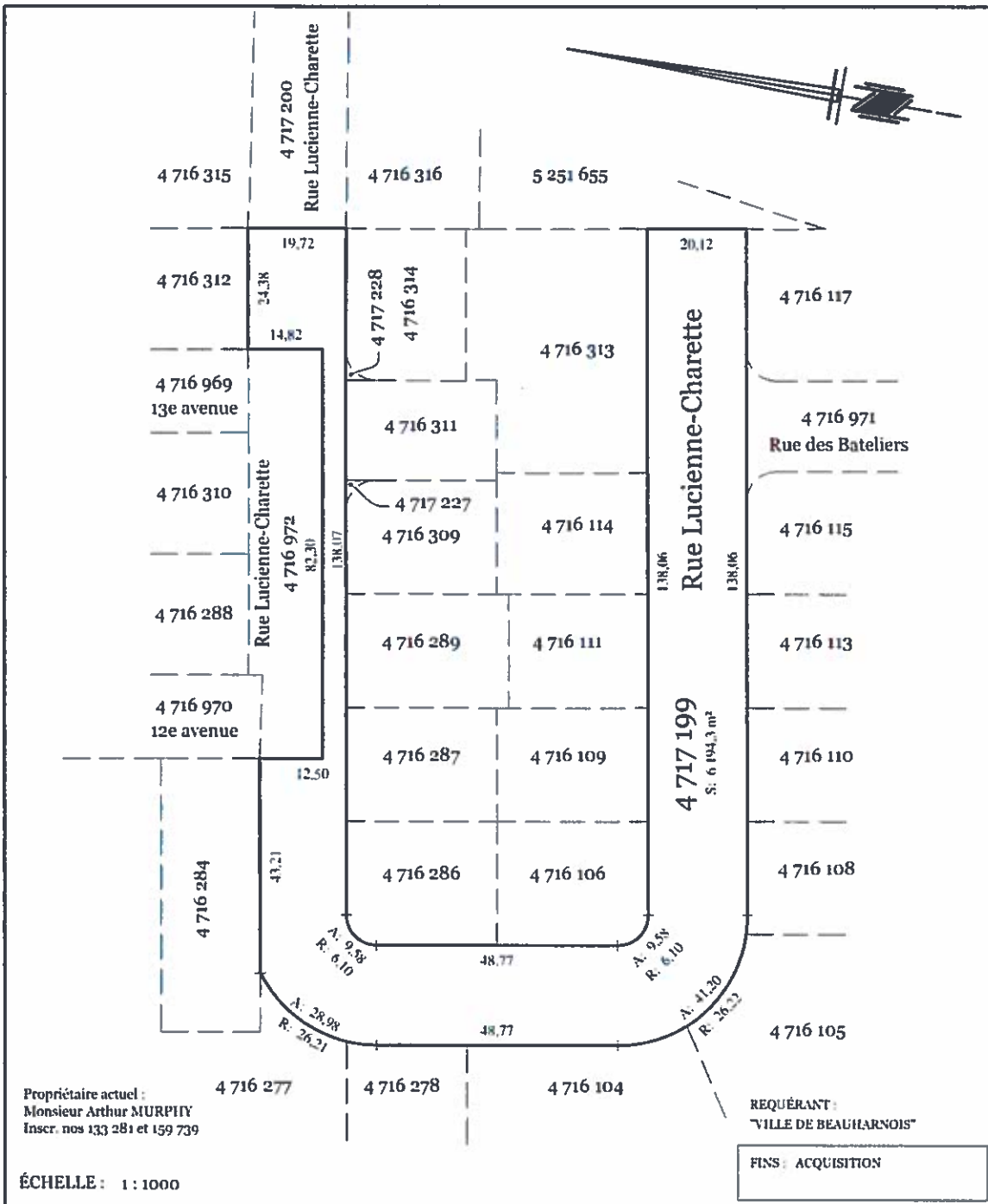
Préparé à Saint-Césaire  
le 27 septembre 2022

**Daniel Jodoin, a.-g.**  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Sciau - Copie conforme

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Date :



Notes : - Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).  
- Ce plan, et le rapport qui l'accompagne le cas échéant, font partie intégrante de la présente description technique et ne peuvent être utilisés ou invoqués à d'autres fins sans l'autorisation écrite de son auteur.  
- Toute reproduction de ce plan et / ou rapport est interdite en vertu des dispositions de la loi sur les droits d'auteur.

Plan accompagnant une  
**DESCRIPTION TECHNIQUE**

Numéro sans frais  
1 888 399 6767

Lot (s) : 4 717 199

Cadastre du Québec

Circonscription foncière : Beauharnois

Municipalité : Ville de Beauharnois

MINUTE : 16679 DOSSIER : AGBY-227093

Préparé à Saint-Césaire  
le 27 septembre 2022

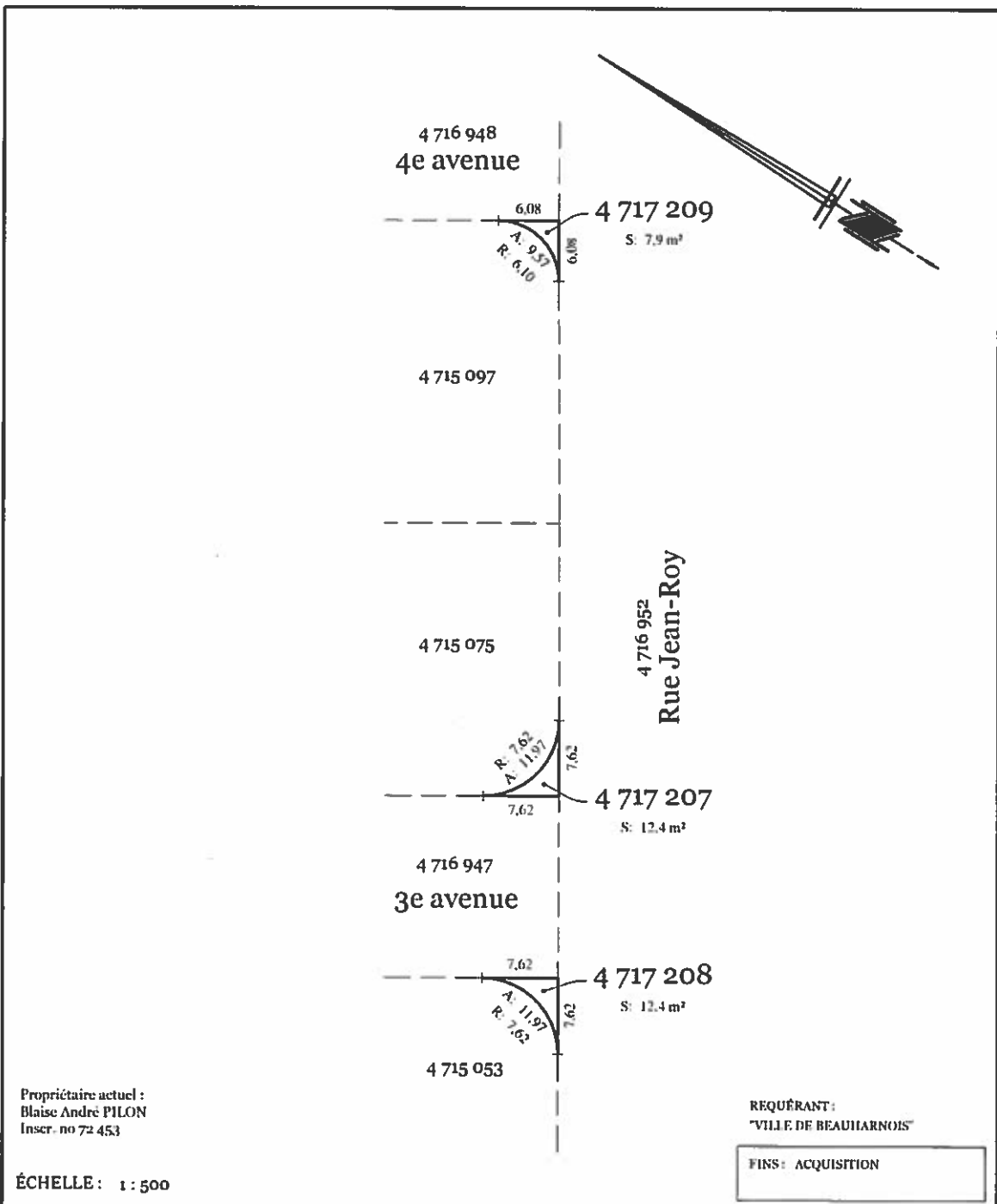
*Daniel Jodoin*

**Daniel Jodoin, a.-g.**  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Scrau - Copie conforme  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Date :





Notes : - Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).  
- Ce plan, et le rapport qui l'accompagne le cas échéant, font partie intégrante de la présente description technique et ne peuvent être utilisés ou invoqués à d'autres fins sans l'autorisation écrite de son auteur.  
- Toute reproduction de ce plan et / ou rapport est interdite en vertu des dispositions de la loi sur les droits d'auteur.

3  
3

Plan accompagnant une  
**DESCRIPTION TECHNIQUE**

**CIVITAS**  
ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES INC.

Numéro sans frais  
1-888-399-6767

Lot (s) : 4 717 207, 4 717 208 et 4 717 209

Cadastre du Québec

Circonscription foncière : Beauharnois

Municipalité : Ville de Beauharnois

MINUTE : 16679      DOSSIER : AGBY-227093

Préparé à Saint-Césaire  
le 27 septembre 2022

*Daniel Jodoin*

**Daniel Jodoin, a.-g.**  
ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE

Scéau - Copie conforme  
ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE

Date :

